

Vous aidez l'un de vos proches atteint de troubles de la mémoire ou vous souhaitez vous-même renforcer vos capacités ?



La pratique d'activités, notamment culturelles, est bénéfique pour les fonctions cognitives et la mémoire. C'est pourquoi le **28 mars, de 10h à 11h30**, l'Agirc-Arrco vous invite à suivre une conférence en ligne intitulée « **Stimuler sa mémoire à travers l'Art** » centrée sur le peintre impressionniste Claude Monet.

[Je m'inscris au webinaire](#)

À l'issue de cette conférence, présentée sur le site Happyvisio par Cindy Barotte, de l'association Artz, vous pourrez vous inscrire à des cycles de visites virtuelles.

Gratuites et ouvertes à tous, ces visites ne nécessitent aucune connaissance particulière. Avec l'aide d'un conférencier, il s'agit de découvrir des œuvres, de partager ses impressions ou encore ses questions avec les autres membres du groupe.

Les parcours Aidants / Aidés des centres de prévention Agirc-Arrco

Parce que la santé d'un aidant et celle de la personne qu'il aide sont étroitement liées, [les centres de prévention Agirc-Arrco](#) vous invitent à réaliser un bilan de prévention.

Pour l'un comme pour l'autre, c'est la possibilité de prendre un temps pour soi et de bénéficier de conseils personnalisés. Si vous n'avez pas le temps ou les moyens de vous déplacer dans l'un des 80 lieux de consultation situés partout en France métropolitaine, ces bilans sont aussi réalisables à distance, par téléphone ou téléconsultations.



Retrouver nos services dans
votre espace sécurisé



Retrouvez les événements
près de chez vous



Prendre rendez-vous dans un
centre de prévention

Face à la recrudescence des tentatives de fraude, l'Agirc-Arrco appelle à rester attentifs aux tentatives d'escroqueries (sollicitations répétées, offres trompeuses...). Si vous recevez un appel, un SMS ou un email qui vous semble suspicieux, rapprochez-vous de votre caisse de retraite. Ne transmettez jamais votre identifiant et votre mot de passe par email ou par téléphone. Aucun collaborateur de l'Agirc-Arrco ou des institutions de retraite complémentaire ne vous demandera le versement d'une somme d'argent ou les coordonnées de votre carte bancaire. Tous ces agissements ont vocation à récupérer vos données personnelles notamment dans le but de vous extorquer de l'argent.

Cet e-mail est un envoi automatique. Merci de ne pas répondre à ce mail, votre réponse serait perdue. L'Agirc-Arrco traite vos données personnelles dans le cadre des communications aux ressortissants de la retraite complémentaire et du suivi statistique de ses campagnes. Vos données sont traitées sur la base de notre intérêt légitime à promouvoir l'action sociale mise en œuvre dans le cadre du régime Agirc-Arrco. Elles sont exclusivement destinées au service habilité de l'Agirc-Arrco et celui de notre prestataire. Elles sont conservées le temps de la réalisation des campagnes d'information. Vous disposez de droits sur vos données (accès, rectification, opposition et effacement). Pour les exercer, vous pouvez remplir le formulaire « [Droits Informatique et Libertés](#) ». Nous vous rappelons que vous avez le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Si vous souhaitez consulter la politique anti-spam de l'éditeur de notre solution e-mailing [suivez ce lien](#).